

« Avant Conseil Municipal » du 7 Septembre 2020 Vu en Municipalité le 31/8

❖ Généralités

Après 2.5 mois de confinement sans échanges avec la Municipalité précédente et une période de vacances qui s'est étalée du 15 juillet à fin Août, ce seront donc à peine 2 mois de travail dans des conditions correctes que l'on aura pu avoir pour la mise en place du Conseil Municipal élu le 15 mars. Beaucoup de sujets se doivent d'être traités dans les meilleurs délais pour pouvoir nous concentrer rapidement sur les sujets d'avenir de notre commune nouvelle.

La mise en place de ce point d'avant Conseil Municipal est un principe que je souhaite « pérenniser » avec la participation de tous les Conseillers Municipaux. Il devrait donc être utile pour que les 23 CMs sachent où nous en sommes et puissent compléter / suggérer / additionner des éléments qui apparaissent nécessaires. Plusieurs agents (Sophie, Cathy, Florent, David, Eddy) sont également en copie pour nous aider aux échanges d'informations et signaler des sujets qui auraient besoin d'une information, d'un avis ou délibération du Conseil municipal.

IMPORTANT que chacun soit à l'aise dans son rôle. Rien n'est simple, tout doit aller vite. Elus et agents sont là pour régler les problèmes positivement, sans les compliquer ni les recycler. Nous nous devons donc de partager avec ceux qui l'accepteront « le Projet » du Conseil Municipal 2020 / 2026 au service des habitants. Il faut que l'on passe rapidement d'un stade où l'on SUBIT à un stade où l'on ANTICIPE. C'est le but de ce long Etat des lieux appelé « Avant Conseil Municipal » du 7 Septembre.

Les points signalés par un * signifient que la situation est soit CONFIDENTIELLE, soit le sujet pose question et ne peut être complètement détaillé car des éléments restent à comprendre avant de tirer des conclusions sur un sujet qui pourrait être considéré comme SENSIBLE. Cela signifie aussi que la prise de connaissance du dossier et l'accepter sans restrictions et en absence de commentaires de l'équipe sortante serait valider cette situation qui ne peut être reprise par les élus du 15 mars sans se poser les bonnes questions.

Considérez donc aussi que cet avant Conseil Municipal du 7 Septembre est en quelque sorte un **AUDIT**.

NB : N'y voyez pas d'AGRESSIVITE mais une volonté de TRAÇABILITE liée à un besoin logique d'information NECESSAIRE aux Conseillers Municipaux qui se doivent d'avoir tous les éléments en main pour bien appréhender leurs fonctions. Les 23 CMs sont bien sûr en copie. La volonté d'être parfaitement transparents sur les différents sujets que doit traiter notre Conseil Municipal 2020 à 2026 prévaut à ce stade. Vu la multitude des sujets, il DOIT en ressortir un retour des Conseillers et agents qui doit permettre d'être proactifs, réalistes et efficaces dans les prises de décision pour lesquelles vos commentaires sont les bienvenus dès l'instant où ils sont constructifs

COMMENT on va fonctionner d'ici à la fin de l'année et probablement par la suite:

1. **Tenue des réunions de Conseil Municipal** : Je pense important de les maintenir jusqu'à nouvel ordre dans le Centre d'Animation de Rots pour des raisons de distanciation et permettre à ceux qui souhaitent y assister d'être accueillis dans de bonnes conditions sanitaires. Nous devrions également bénéficier de la fibre, alors qu'elle n'est pas envisageable pour le moment dans les autres endroits. Les Municipalités seront maintenues dans la salle de Conseil. Merci à David et Eddy de prévoir la mise en place de la salle et s'arranger pour que les utilisateurs potentiels (associations) en soient informés. Dès qu'on le pourra, les réunions de CM pourront « TOURNER » et être organisées sur LASSON et SECQUEVILLE
2. **Dates des prochaines Municipalité** : A minima, retenir les dates suivantes pour Maires délégués / Maires-adjoints et éventuels invités suivant sujets : **31 Août / 28 Septembre / 2 Novembre / 7**

Décembre. D'autres dates pourront être ajoutées en fonction des sujets / évolutions. Il est demandé aux 23 Conseillers de bien vouloir demander les points qu'ils souhaitent voir commentés pour ces réunions Municipalité. Les Maires délégués et Maires-adjoints prépareront les sujets qu'ils présenteront en Municipalité et en Conseil, la Municipalité permettant de bien préparer les dossiers pour la réunion de Conseil. Pendant les Conseils municipaux, nous passerons en revue les différents points

- Soit pour **simple information**, car tous les Conseillers Municipaux se doivent de connaître les sujets de la vie municipale. Les participants à ces réunions publiques auront également la possibilité de s'y informer.
- Soit pour que le **Conseil donne son avis** sur des sujets qui ne sont pas à délibérer mais pour lesquels le Maire, les Maires délégués, la Municipalité a besoin de partager et connaître la position des Conseillers.
- Soit pour faire **L'objet d'une délibération** car ils engagent la commune ou la délibération est voulue par l'administration. David aura pour rôle de déterminer les sujets exacts qui nécessitent une délibération.

Les sujets présentés seront envoyés à tous les CMs via le point Avant Conseil Municipal dans les 2 jours après la tenue de la réunion Municipalité (donc le mercredi au plus tard soit 5 jours avant la tenue du CM). Les documents de travail auront été envoyés (comme j'ai pu le faire entre le 15 juillet et la fin Août sur de très nombreux sujets) ou seront à consulter sur le NAS mis en place par David CARRE et où chacun se doit de s'y familiariser. NB : C'était le cas également avec GOOGLE DRIVE auparavant, mais les affaires municipales sont censées ne plus être sur GOOGLE

3. **Dates des prochains Conseils Municipaux : 7 Septembre / 5 Octobre / 9 Novembre / 14 Décembre**
4. **Dates des commissions :** Convocations laissées à l'initiative des responsables des commissions, mais il est important que les commissions fonctionnent et fassent l'objet d'un rapport écrit. Bien de prévoir une commission MEP rapidement car beaucoup de choses sont à traiter et il faut déjà anticiper 2021. Action Gérard VARLET. Prévoir un petit compte-rendu envoyé au minimum aux membres et copie au Maire + David + agent(s) concerné(s)
5. **Compte-rendu des Conseils :** Il est impératif de simplifier le compte-rendu des Conseils Municipaux. Il sera fait état du document préparatoire au CM (cet Avant CM pour la réunion du 7 septembre) Il sera vu en Municipalité. Il ne fera pas partie du compte-rendu mais sera annexé et mis sur le site internet. Il est par ailleurs souhaité et demandé que les comptes rendus soient simplifiés tout en reflétant bien sûr les discussions. Les formulations suivantes doivent notamment être mises en œuvre et les exemples sont pris sur THAON et CARPIQUET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget 2020 présenté.

Le Conseil Municipal à 14 voix Pour et 4 Abstentions approuve le tableau présenté.

Accord de principe pour fonctionner de cette manière ?

Délibération à faire sur ce mode de fonctionnement à mettre en place

- ❖ **ORDRE du jour du CM du 7 septembre** (ordre probablement différent à ce que préparera David)
- **Hommage à John HARRISON :** Je pense que la cérémonie du 15 juillet et la communication via Joël AUBIN faite aux 46^{ème} RMC a été digne et appréciée de nos correspondants. Nous compèterons par une minute de silence au début de notre Conseil Municipal prévu le lundi 7 septembre
- **CRAC = Compte Rendu des Activités à la Commune** vu avec EDIFIDES / M. FOUGERES le fait qu'il doit être présenté au CM. J'ai demandé à qu'il soit présenté en 15 minutes même s'il est déjà dépassé. M. FOUGERES fera également la présentation des points modifiés depuis nos rencontres en juin & juillet.

Délibération du point 2 : Approbation du CRAC 2019 par EDIFIDES

• **Délibération 4 : Approbation des Comptes rendus du 8 Juin / 22 Juin et 10 Juillet**

- **AUDITION à la Gendarmerie** suite à la plainte concertée portée par Thomas PAULMIER et Pascal DENEU au sujet de la gerbe du 46^{ème} Royal Marine Commando j'ai (Michel BOURGUIGNON) été entendu le 8 Août *
- **Repas des anciens** : Décision sera prise au Conseil du 5 Octobre pour savoir si on le maintient à la date du 29 Novembre
- **Décorations de NOËL** : Actuellement différents contrats pour un montant total de l'ordre de 11 000€ sont en place avec la société LOIR pour un résultat assez décevant. Bilan à faire avec Eddy et prévoir pour 2021 si non faisable sur 2020 la manière dont on entend faire à l'avenir.
- **Dates des vœux 2021** : Proposition pour le samedi 9 janvier à 18H00 pour les habitants et le lundi 11 à 19H30 pour les entreprises communales mais ces vœux seront fonction de l'évolution sanitaire. Décision au CM du 14 Décembre
- **Mise en place de bannettes pour distributions d'informations spécifiques** Maires délégués / adjoints mais aussi Commission des sages (Alain FAVRE) / Développement Durable et organisation GYMNASSE (Stéphane ROT), cérémonies 8 mai et 11 novembre (Francis JULIEN). Autres ? Action David CARRE & SOPHIE que vous pouvez / devez contacter si nécessaire.
- **Système à mettre en place pour lecture des revues et journaux** pour lesquels la Mairie est abonnée ou pourrait s'abonner. Je pense utile de s'abonner à la lettre de l'Administration Générale (PROMO à 237€ / an) et avoir une bannette spéciale pour les infos à circuler. En cas d'intérêt spécifique, la photocopieuse est à côté. Action David CARRE
- **Formation** : Mail de CAEN la mer pour formation en ligne. Je ne peux que vous inciter à vous y inscrire même si le fonctionnement de notre Conseil vous permettra d'apprendre rapidement « sur le tas » <https://enligne.tremplindeselus.fr/inscription/>
- **Recensement de la population** : Sera fait début 2021 et Alain DELHOMMEAU est le responsable communal. Nous signaler si vous connaissez des personnes pour être agents recenseurs. Barbara BLEUZEN a été vue pour LASSON. Des adresses sont à finaliser : Bray, chemin de la garenne et N° 1 que l'on retrouve 2 fois (1 sur LASSON et 1 sur SECQUEVILLE). Les 2 lotissements de SECQUEVILLE doivent faire l'objet d'un nom de rue. Les adresses des habitants de la ferme LEDUNOIS sont déterminées mais n'ont pas été communiquées.
- **GENDARMERIE** : Le trombinoscope des gendarmes dépendant d'Evrecy a été distribué aux 23 CMs. Bien noter nos référents (Adjudant LARDEUR et adjudant MARTINI) dans le cadre de participation citoyenne. Très bonne collaboration mise en place avec le Capitaine TESSIER et le Major JURGAS. Echanges d'informations et collaborations utiles concernant des cas de particuliers / l'accident ayant entraîné la destruction du banc face à BIST'ROTS / la présence d'adolescents sur les toits de l'école
- **Point sur les clés / alarmes / passes spécifiques / gymnase** :
 - Les clés et passes ont été rendus et redistribués pour la Mairie de ROTS.
 - Les noms pour les interventions en cas d'alarmes ont été transmis à SECURITAS : Brigitte SAUVALLÉ / Dorothee PITOIS / Michel BOURGUIGNON. 5 passes globaux (Mairie / écoles / atelier) sont à réaliser par Eddy pour mettre en cohérence les alarmes et les accès à ces bâtiments + Gérard VARLET et Ludovic BUON. A voir le cas spécifique de ma clé passe partout qui permet d'ouvrir l'atelier mais pas de le refermer.
 - Evolution possible de la liste des destinataires pour les alarmes vu la location envisagée du logement communal par M. Benoit STOURBE. Une diminution du loyer de 120€ / mois serait accordée.
 - Un devis de 4845.84€ TTC (mise à jour d'une demande précédente) a été validé pour renforcer le contrôle autour du CAR avec 3 caméras. Cela fait suite à la « formation » faite aux Maires

délégués et adjoints sur les alarmes TECHNISERVE. Un cadenas « numéroté » a été posé sur la pièce où sont ces caméras + onduleur et sauvegarde informatique. Les personnes autorisées ont reçu le code.

- Les archives présentes entre la cuisine, le bureau RH et cette pièce « informatique » seront à enlever pour des raisons « sécurité risque – incendie ». Action concertée Eddy BAUS et David CARRE et objectif avant la fin de l'année.
- Pour le gymnase, 50 badges sont commandés. Un point précis sera à faire pour répertorier les personnes et associations qui bénéficient d'un ou plusieurs badges et les accès qui leur sont autorisés. Réfléchir à la manière de procéder et ne pas hésiter à faire un point rapidement sur des procédures qui donneraient satisfaction ailleurs. (cautions, engagements....etc.) En référer à Eddy BAUS et on compte sur l'expérience et l'éclairage de Sébastien BARROIS et Stephan ROT pour nous aider.
- Surveillance du gymnase : sera assuré par Corinne BREYNE. Vu également avec elle le fait qu'elle assurera le nettoyage avec l'investissement d'une auto laveuse autoportée. Tests réalisés le 1^{er} septembre. Budget en attente également d'une « balayeuse ». A voir comment on doit procéder pour le ménage et se renseigner sur équipement à acheter
- Francis JULIEN continuera à bénéficier des clés de la Mairie de LASSON en raison de sa parfaite connaissance du cimetière de LASSON (complexe à gérer), de son implication dans les cérémonies du 8 mai / 11 novembre ainsi que de sa connaissance / expérience des dossiers de LASSON depuis 25 ans. Pour ROTS, l'informatisation permet une gestion simplifiée. A voir pour SEB (Action GV)
- Cimetières : Point sur la rencontre ANEMONE et différents chiffrages dont caves-urnes a été envoyé aux 23 CMs. Devis pour 1 porte funéraire et 10 / 12 caves urnes à recevoir mais demander également d'autres idées de prix des caves urnes.
- **Mise en place de l'association des Bénévoles de ROTS (ABR)** financée par les 10% des indemnités Maire et Maires délégués : Action David CARRE pour prochain CM. Un pot de remerciements aux bénévoles qui ont participé à la confection des masques sera organisé le 5 septembre dans le cadre du forum des associations). Qui verriez-vous en dehors des CMs pour être responsable de cette association ABR ?
- **Convention juridique proposée par CAEN la mer** : Nous passerons en revue les offres faites suite à la visite de M. LAUDRIN ainsi que les offres faites par concept-avocats versus l'existant (Maître LABRUSSE) Plusieurs dossiers nous incitent à avoir sous le coude des avocats spécialisés dans différents domaines pour nous assurer d'une possibilité de compréhension de domaines très spécifiques * Voir également ce qu'il en est sur d'autres sujets comme les RHs. Action David CARRE et Guillaume FORTIER. Convention CLM envoyée aux 23 CMs. Bien de passer le mail reçu en revue car par exemple les hydrants sont un plus.
- **Régularisation des fermages SAUVALLE** : Les fermages ont été payés de 2003 à 2008. En 2008, le logiciel chez le notaire a changé et semble à l'origine du problème. Le point pour chaque CM a été envoyé par courriel avec le sujet ci-dessous. Les retours via avocats font état d'un paiement des 5 dernières années. Titre à émettre pour régulariser cette situation et à présenter / délibérer au prochain CM. Action DAVID
- **Régularisation paiements CHABERT** : Cette situation complexe sera à régulariser. Vous avez reçus les détails par courriel spécifique. David à expliquer au prochain Conseil si nécessaire + délibération. Action DAVID
- **Le loyer du Centre d'animation ROTS / ROSEL à LASSON** n'a pas fait l'objet d'un renouvellement de bail en 2019. A régulariser et vu avec Maître BOISSET pour l'historique.
- **Evolution ramassage OM à CAEN la mer** : J'ai fait parvenir aux 23 CMs le dossier étudié en Conférence des Maires. Les dernières infos me font dire que rien n'est figé et risque d'être assez discuté, mais on irait vers un arrêt complet des ramassages des déchets verts tel que pratiqué par CAEN la mer actuellement et des points de dépôts déchets verts pourraient être favorisés. Eventuellement, voyez-

vous des endroits à proposer ? Pour le ramassage des encombrants (pas fait actuellement à ROTS) nous pourrions bénéficier d'un ramassage par an gratuit et aller vers des ramassages complémentaires possibles mais payants (sur demande et Rendez-vous). A suivre, mais des changements à prévoir. A noter que les PMR (Personnes à Mobilité Réduites) et + de 75 ans peuvent bénéficier de ramassage des encombrants comme c'était le cas actuellement. Pas sûr que les concernés le savent. À signaler dans un prochain bulletin.

- **Assurances GROUPAMA** : Le point a été fait avec Mme MARGUERITE (ex MAUGIS). Jacky BESNIER a réalisé un petit rapport dont je mets ici l'essentiel :

Rots bénéficie du :

1 - contrat Ville Assur (Le gymnase et la grange aux Dîmes y ont été incorporés)

2 – contrat auto mission collaborateurs : En cas d'accident sur un parcours lié à votre activité d' élu, vous êtes assurés tous risques, ne faites pas intervenir votre assurance véhicule, sur le constat. Nommer GROUPAMA comme assureur et Mairie de Rots comme assuré. Il y a une exception dans le contrat pour les salariés de la commune, ils ne sont pas couverts pour leur véhicule personnel sur le trajet domicile – travail.

3 – de la responsabilité personnelle des élus Le contrat du maire couvre les risques des adjoints. Il y a un vide juridique en ce qui concerne les trois maires délégués. Il leur est conseillé de prendre leur propre contrat (30€ par an).

Il a été demandé d'envoyer à tous les CMs les références de l'assurance de la commune pour mettre dans la déclaration d'accident.

- **FIBRE à ROTS** : Pour les 3 villages, les travaux sont en cours. Il semble raisonnable de penser que fin 2020 / début 2021 Rots historique devrait en bénéficier. De nombreux arrêtés sont régulièrement signés sur LASSON et SECQUEVILLE pour également aller dans ce sens. Malheureusement pose de poteaux bois à SEB

NB : Nous avons contacté CORIOLIS pour avoir la fibre au gymnase (caméras). Le gymnase n'est pas éligible car à priori pas de ligne téléphonique actuellement, mais le CAR y est (bien pour les cours informatiques et nos réunions ?) Nous avons donc commandé la fibre pour le CAR avec un contrat de 59€ TTC / mois avec téléphone. Il semblerait par ailleurs qu'avec certaines société (CORIOLIS) il soit envisageable d'avoir la fibre pour les particuliers (voir l'éligibilité sur leur site). Nous avons pris un contrat téléphone 4G pour le gymnase et nous avons renégocié le contrat fibre Mairie et écoles avec une diminution de 90€ / mois.

- **INFORMATIQUE** : Un ordinateur portable ELUS (Jacques VIRLOUVET m'avait demandé à garder la tablette Mairie) a été acheté pour mettre dans le bureau du Maire mais avec accessibilité aux Maires délégués et adjoints. Vous pouvez donc travailler de chez vous et venir avec votre clé USB.

Pour le partage informations, David CARRE a mis en place, à ma demande, et après avoir consulté Pack INFORMATIQUE un système NAS communal (**serveur de stockage en réseau**, également appelé **stockage en réseau NAS**, **boîtier de stockage en réseau** ou plus simplement **NAS** (de l'[anglais Network Attached Storage](#)), est un **serveur de fichiers** autonome, relié à un **réseau**, dont la principale fonction est le **stockage** de données en un **volume** centralisé pour des clients réseau hétérogènes.) Cette approche présente l'avantage de ne pas être GOOGLE, réservée et accessible aux Conseillers Municipaux suivant 2 niveaux de Confidentialité. Figurent également le calendrier du Maire pour les disponibilités réunions et les vacances des élus et employés. David, à finir de mettre en place avant fin septembre et proposer une formation éventuellement.

COFONDER est bien prévu être en place sur notre site en Septembre. Il nous faudra suivre toutes les remarques faites directement sur le site, signalées oralement à des élus ou des agents pour assurer le meilleur suivi possible. Il en est espéré des **réponses mieux adaptées aux besoins des élus et habitants dans le cadre d'un travail organisé.** M LE BRUN nous a signalé le besoin de faire une mise à jour de PHP (LANGAGE SERVEUR). La mise à jour du PHP bloque le site. Il cherche le problème mais la mise à jour devra s'imposer pour des questions de piratage.

- **FINANCES:**

- **Nouvelle DM à prendre.** La séance du 22 juin a permis de faire un BP primitif du nouveau quartier avec les informations détenues à cette date. 1 927 828€ ont été considérés avec la vente de la deuxième partie des terrains communaux. Suite à la vente faite entre la commune et la famille PINCON le 23 juin, il a été compris que la vente n'était pas faite car nous n'avions seulement qu'un compromis. En conséquence nous ne pouvions prendre en compte les 1 927 828€ dans le budget nouveau quartier. La DM2 qui sera votée et expliquée prendra cela en compte. Action Franco.
- Le prêt de 600 000 € sera porté à 775 000€. L'opération 120 (chemins ruraux et voies douces) sera diminuée de 340 000 à 290 000€ malgré les 13 000€ des pattes d'oies en bitume sur chemins ruraux dont les travaux de Février ont été logiquement refusés par CAEN la mer et à payer par ROTS. Pour le gymnase (mur d'escalade et parking) les Dépenses sont maintenues à 260 000 *
- Les taux obtenus via le Crédit Agricole seront signalés oralement en Conseil et figureront dans la délibération mais ne seront pas divulgués. *
- **La Comptabilité d'engagement** est à mettre en place dès fin Août et MERCI à toute personne (ELU et agents) qui passe une commande d'avoir IMPERATIVEMENT le réflexe de faire un bon de commande.
- Nous tenterons également de mettre en place un fléchage à l'aide d'un code service des Dépenses GYMNASSE / GRANGE aux DÎMES / ECOLE pour une évaluation précise des frais de fonctionnement.
- En fin d'année, il faudra aussi avoir un état des Dépenses par principaux fournisseurs en vue de bien suivre les principales dépenses budgétaires
- David CARRE et Mélanie MEUDEC sont en charge de faire une étude sur un changement de logiciel FINANCES (souhaité par David)

- **TRAVAUX, ESPACES PUBLICS, SECURITE :**

- N'ayant pu organiser d'opération « jeunes » cette année en raison du confinement, l'entretien de la commune n'a pas été à la hauteur de ce que l'on pouvait en espérer même si beaucoup d'efforts ont été faits en termes de remplacements. Espérons que l'on puisse améliorer les choses surtout sur ROTS historique via notre future organisation. Notre approche sera vraisemblablement de nous organiser en GESTION DIFFERENCIEE soit :
 - ❖ Les priorités qui devront toujours être « parfaites » en entretien et fleurissement : Mairies des 3 villages, cimetières, monuments Canadiens et 46^{ème} RMC, école, entrées de villages, zones et parcs publics – le tout à définir en détails surtout en considérant l'arrosage en période de vacances.
 - ❖ Les zones à entretenir en optimisant l'entretien et à organiser en y revenant quand possible en fonction d'éléments qui peuvent varier (sécurité, festivitésetc .)
 - ❖ Les zones comme chemins ruraux à entretenir 1 à 2 fois par an
 - ❖ Sera bien également que l'on organise de manière systématique tout ce qui est lié au ramassage des Ordures ménagères (poubelles publiques) et éventuels dépôts sauvages.
 - ❖ A voir également si une organisation par secteur ne serait pas utile à notre organisation.
- L'organisation que l'on envisage au niveau communal sera également fonction de la mise en place de la sectorisation. IMPORTANT d'avoir cela à l'esprit.
- MEP et sectorisation : Présentation séparée de CAEN la mer vous a été envoyée. CLM va « imposer » la sectorisation d'ici à fin 2020. Un courriel a également été partagé avec Philippe JOUIN & Patrick LECAPLAIN (VP CAEN la mer des RH et de la MEP) ainsi que Eric PARIS / Franck DUREAU / Nicolas ROY *

- Rencontre de Patrick LECAPLAIN ce mercredi 9 septembre (Vice-Président CAEN la mer en charge de la MEP et mise en place sectorisation)
- Nous allons vraisemblablement essayer d'avoir une équipe communale renforcée pour éventuellement pallier d'Avril à Septembre à l'entretien des espaces verts en insistant sur la prise en compte de % de travail pour CAEN la mer pour des raisons d'assurances. *
- L'entreprise PINCON Paysage a été contactée pour que les 4 contrats * mis en place en 2019 pour un total de 34 999.20 € et incompatibles (répréhensibles) avec l'organisation CAEN la mer soient pour le moins revus et stoppés pour ceux qui concernent la tonte.
- Une facture refusée par M. FLICHY concernant l'intervention d'OUEST TERRASSEMENT est arrivée le 2 septembre pour 10 933.12€ (parking de l'église). Montant total de 163 303.20€
- Le club de foot HASTING serait ouvert à gérer lui-même la tonte du stade si un matériel adéquat lui été fourni (mini tracteur essence avec ramassage 3500 € HT). Cette option ne retient pas les faveurs de la Municipalité pour le moment
- Idem pour les autres opérations si le rachat du matériel spécifique est négocié avec PINCON Paysage
- Mur du parking Eglise (M. PETIT) Le devis a été signé avec l'entreprise Feuillet de SEB pour une réalisation avant mi-novembre mettant un terme au recours gracieux envisagé en Mai.
- SDEC : Maxime RODRIGUEZ du SDEC ENERGIE est chargé des futurs travaux d'effacements des réseaux sur le " Chemin de la Thue" et la "RD 126 Rue de la dime". Nous l'avons rencontré avec Gérard VARLET et Ludovic BUON. Programmation fin 2020 en théorie.
- Vu ce jour (7 septembre) les études APS (Avant-projet sommaire) pour les effacements de réseaux au Calvaire + Bray à LASSON et rue de la vallée à SEB.
- Nous ferons également étudier les effacements de réseaux de l'impasse Gilles RENAULT (par ORANGE car ne concerne que la fibre) et un puisard avant réalisation d'un bicouche et reprise de la voirie par CAEN la mer
- Le club HASTING Football a demandé à ce que l'éclairage du stade soit étudié pour une meilleure vision et des lampes moins gourmandes en énergie. Les éclairages des terrains de boules à ROTS et LASSON seront étudiés et chiffrés avec un système minuterie.
- Echangeur du Hamel : Ce sujet a fait l'objet d'un courriel détaillé aux 23 CMs le 28 Juillet. Remise en circulation de ROTS / BRETTEVILLE le 1^{er} septembre. Bretelle de sortie de la N13 en attente de la visite conformité. Inauguration probable pour de l'échangeur du Hamel vers mi-septembre pour laquelle nous avons proposé le CAR
- Courriel vous a été envoyé et M. ROY + M. MILCENT ont été vus pour les pistes cyclables sur ROTS conformément aux commentaires du courriel. A suivre avec la DIRNO
- Isolation Mairie. Egalement une information détaillée vous a été soumise et nous avons signé le devis de la société VARIN Père et fils (société suggérée par Dorothee PITOIS) pour un montant de 3375€ TTC et une déduction de 1620.43 €. Le renforcement de l'isolation des autres bâtiments communaux est en cours de réflexion.
- Suite à la réunion PLU, M. SCHNEIDER a été contacté pour les plans de l'école élémentaire (4 classes) que l'on envisage renforcer en isolation plafond + puits de lumière. A suivre. Voir également en urbanisme les suites données à cette visite pour le projet Ecole, Enfance, Jeunesse.
- M. DUPORT Jean Pierre habitant de ROTS a été rencontré pour évaluation du système proposé par sa société DJP Energy. L'Ecorégulateur sera évalué sur la chaudière gaz des écoles et éventuellement au CAR (Centre d'Animation de Rots).
- De nos différentes visites (THILLAYE / DJP Energy) il est apparu très nécessaire d'étudier une alternative à la production d'eau chaude au CAR. En effet, même sans utilisation d'eau chaude,

les chaudières gaz fonctionnent en quasi-permanence. Un ballon d'eau chaude sauf en cas de location et besoin d'eau chaude en quantité serait à mettre en place.

- La Grange aux Dîmes : Le chantier a été visité le 10 Août. Le changement de chauffage au sol est toujours en attente de décisions (à l'étude) Un point a été fait sur les travaux en cours avec l'inconvénient que la location des échafaudages s'éternise depuis le confinement (à charge de la commune). A tenter de voir si nous pourrions en être « dédommagé » dans le cadre des mesures (action David ou Eddy ?)
- Hervé MORIN a souhaité visiter le chantier de la grange aux Dîmes le 10 Août, ce qui a été fait en présence de Sonia de la Provôté, Véronique Martinez, M. OLIVIER de la DRAC, M. Fabrice SAINT (Région) M. JACQUEMARD, Serge TURPIN, Heinz RICHARZ, Vincent AUBIN (Région), un représentant de la société LEFEVRE et pour ROTS : JB / FD / GF / LB / AD / AL / EB. Un pot a été fait via la ferme de BILLY. La visite envisagée avec le protocole de la Région s'est finalement faite (à la grande fierté de Pierre PHILIPPE) pour la ferme du colombier / colombier + ECO MUSEE.
- Raccordement de la Station d'épuration de Bretteville l'Orgueilleuse à Mondeville et incidences pour Rots : La présentation faite par CAEN la mer a été envoyée aux Conseillers. En résumé, il va y avoir la pose d'une canalisation d'effluents d'assainissements tenant compte de la station d'épuration qui tiendra compte de 2000 nouveaux habitants prévus à Bretteville l'Orgueilleuse. Le passage se fera le long de la N 605. en parallèle pourra être réalisée la piste cyclable financée par CAEN la mer en hors agglomération. La canalisation entre D Day Academy et la station de relevage de Rots serait conservée. Il y aurait création d'une canalisation route de Saint Manvieu (avec importante perturbation de la circulation sur cet axe prévu en Août 2021) et création d'une station de refoulement à l'arrière des conteneurs verres et papiers au parking de la ruelle. Elle remplacerait la station située entre le 1 et le 3, route de Bayeux et sa capacité tiendrait compte des 1200 habitants de la future extension de ROTS.
- Considérer qu'à échéance de 1 an et demi (fin 2021) le CHIRONNE ne recevra plus les eaux de la station d'épuration de BRETTEVILLE l'Orgueilleuse.
- VAUCULAY : Le notaire ne répondant pas j'ai pris contact directement avec Mme HABERT qui m'a passé les coordonnées de son fils. Nous devons nous voir en Août / septembre. Le but sera de trouver un accord pour pérenniser la voie douce / passage de Vauculay (travaux prévus au budget).
- Le point sur nos besoins en matière de travaux sur routes Départementales a été fait avec le Conseil Départemental / ARD (Agence Routière Départementale). Copie faite aux 23 CMs
- Intérêt des locaux HERPIN + parking ? Je ne sais pas trop quoi penser de l'utilisation des locaux et de l'agrandissement parking. Ne semble pas « raisonnable » d'en faire une halle pour un potentiel marché du terroir. Si quelqu'un a des idéestout en sachant que le stationnement rue haute Bonny & rue du parc de l'abbaye est un vrai souci le midi.
- Proposition de M. MURZOT pour acheter le chemin qui mène au « déversoir » du bassin et au pont de la MUE sous la voie ferrée. Proposition faite de sa part pour 500€ et servitude pour accès à maintenir. Frais de notaire à la charge de l'acquéreur. Toutefois il faudrait aussi un bornage et de ce fait il apparait préférable de faire une convention d'utilisation à titre gratuit sans assurer l'entretien par la commune tout en gardant un droit de passage. Décision prochain CM. Action Florent.
- Recherche par les propriétaires et intérêt pour des voisins d'un éventuel acquéreur pour la parcelle rue de Villeneuve (triangle avant pont) ?



Parcelle BM0165



[Relevé de propriété](#)

[Relevé de propriété \(pour un tiers\)](#)

[Renseignement d'Urbanisme](#)

Commune : ROTS (140543)
 Surface géographique : 819 m²
 Contenance : 819 m²

- Travaux chemins communaux / Balleroy – Marettes – Poiriers : Liés à l'échangeur pour les 2 premiers. Pour le chemin des poiriers, je dois vous faire parvenir la copie du courrier reçu d'un avocat qui intervient pour 2 familles. Dossier à voir en commission travaux ROTS
- Aires de croisements sur la route entre la station de pompage de Vauculay et ROTS : 10 demi-lunes ont été chiffrées (8 entre Vauculay et Rots et 2 sur SEB rue de Guerville vers RD 217) pour environ 13 000€ TTC. A voir en fonction des droits de tirage et la position de la DIRNO.
- Retours sur entrées commune ; Quelques propositions très intéressantes reçues mais on attendra mi-septembre comme prévu.
- Budgets participatifs : Assez peu de retours pour le moment. Relancé via CITYKOMI le 20/8
- Paiement pour chemins ruraux à SEB (réalisation Février) sont incorporés dans les investissements commune de 2020 pour un montant de 12 955.20€ TTC alors que le devis de Février prévoyait CAEN la mer et probablement les droits de tirage * Paiement à faire à réception d'une facture conforme. Contrainte supplémentaire pour les investissements 2020.
- Commande faite à COLAS via CAEN la mer / M. ROY pour le remblaiement de l'accotement rue Croix Vautier entre le chemin des Buissonnets et la rue de la Dîme (Fait le 26 Août)
- Réalisation le 27 Août rue de l'église (face au parking presbytère) de la reprise du bitume par l'entreprise EUROVIA pour le compte du Conseil Départemental.
- Location logement au-dessus de la Poste : Etat des lieux fait le 13/8 et de nombreux petits travaux sont à faire avant une relocation. Compte-rendu fait. M. STOURBE a fait part de son intérêt pour cette location.
- Presbytère : continuité du bail Guillaume VAUVRECY pour le moment
- Chemin entre CHIRONNE et RD 83 : Ludovic BUON a fait la coordination et le bon de commande pour 120 tonnes de cailloux a été fait
- Réunion risques inondations à ROSEL / LASSON et utilisation du bief comme exutoire : A fait l'objet d'une réunion à CAEN la mer avec M. PARIS et Mme ROULLAND + rapport envoyé aux CMS.
- Demande de contrôle du pont de la Mue à la CAVEE suite à commentaires de riverains sur des chutes de pierre / besoin de consolider. Pas de retour pour le moment
- Gymnase : Visite de sécurité demandée mais pas faite vu le besoin de faire un RVAT (Rapport de Vérification après Travaux). Rapport de SOCOTEC reçu le 1^{er} Septembre avec une NON CONFORMITE électrique. Risque de ne pas pouvoir occuper avant le mois d'Octobre. Journée porte ouverte pour le stade et le gymnase en attente de la venue de Benoit COSTIL. TOTEM et socle réalisés suivant prévisions par Alain DELHOMMEAU
- Achat ou location d'une machine pour nettoyage gymnase. En cours d'évaluation du besoin et de ce que l'on pourrait mettre en place. Coût de 6 à 9000€ à prévoir. Mme BREYNE est volontaire pour prendre en charge le nettoyage avec une machine autoportée et une formation adaptée. Essais effectués le 1^{er} septembre mais mise en évidence du besoin d'un balayage initial. Chiffrage en cours.
- Appel d'offre du mur d'escalade préparé par M. COUTANCEAU en tant qu'AMO lancé le 20 Août. Définition d'une commission d'appel d'offres pour laquelle il est proposé les Maires délégués, Ludovic BUON et Corinne BRUNETEAU. Délibération à faire.

- Contrôle sécurité du CAR effectué le 11 Août. Permet de bien détailler tous les aspects de cette salle dont les installations chauffage et eau chaude. Salle maintenue dans un très bon état après plus de 20 ans. Surprise pour moi de découvrir les loges que je suggère que vous visitiez.
- Acquisition d'une parcelle à LASSON dans le cadre de la vente du château par la famille VERMES a fait l'objet d'un courrier à CLM / Joël BRUNEAU fin juillet. A minima, achat / droit de préemption à exercer sur la parcelle entre rue du château et bief (entre grilles du château et pont RD 126)
- Abattage des peupliers prévu à partir de septembre entre les Caves de Rosel et la rue du château. Ce qui va modifier de manière importante le paysage.
- SEB. Carrefour des RD 126 et 93 à reprendre. Réunion le 24 Août demandée avec participation de CAEN la mer (car nos droits de tirage) et l'entreprise COLAS. Nouvelle réunion pour mise en place le 1^{er} septembre
- M et Mme BOULOT ont été rencontrés le 23 Août. Bornage a bien été fait mais acquisition terrain non validée. A considérer en cas d'éventuelle reprise des travaux. A régulariser
- Travaux en cours d'évaluation rue Croix Vautier et sente des fontaines (voie douce) sur les droits de tirage
- Voie douce CORA : En cours de réflexion pour un accès par le nord mais aussi par l'ouest / sud avec le trottoir rue Croix Vautier à remettre à la bonne largeur en taillant (éliminant?) la haie et accès par le « DRIVE ». Rendez-vous avec CORA le 2 septembre à 14H30
- Vu avec M. ROY la réalisation de trottoir de l'autre côté de cette rue Croix Vautier (entre CHIVOT et la sente des Fontaines) et réalisation d'un possible bitume
- Réunion sur les pistes cyclables faisant ressortir la création (probablement avant fin 2021 et avec les travaux d'assainissement) d'une piste cyclable entre Bretteville L'Orgueilleuse et Rots (financement CAEN la mer hors agglomération). Vous comprendrez également qu'avec l'échangeur du Hamel, je sois intervenu pour préserver le goudron de la RD 613 sur la longueur concernée et que j'ai conseillé au service transport de CAEN la mer, présent à la réunion DIRNO de réaliser un parking covoiturage qui ne demande que de la peinture et des panneaux. Autre information (mais attention on ne rêve pas, du moins dans l'immédiat, mais on prend l'information en compte) la piste cyclable pourrait se prolonger vers Authie par le chemin des buissonnets, ce qui voudrait dire que dans nos réflexions il faudrait probablement que l'on réfléchisse à faire passer la piste cyclable dans la rue de Caen tout en rejoignant la sente des fontaines (et l'aménagement dont on a parlé c'est-à-dire le fossé remplacé / complété par des drains) par le chemin de Franqueville. Cette approche n'élimine pas l'aménagement de la rue de CAEN entre le bourg et CHIVOT car on a vu avec le Conseil Départemental le fait que si l'on était capable de financer les trottoirs, nous bénéficierions d'un bitume de la D 613 et une largeur moins importante. La piste cyclable semble « jouable ». Bel objectif à échéance Moyen Terme (2 à 4 ans ?)
- 10 Pupitres du 75ème stockés à l'atelier. Besoin de savoir où on en est avec ceux-ci. Nombre / reste à faire / utilisation pour notre patrimoine communal. Point à faire par Thomas PAULMIER
- Cimetières : Point sur la rencontre ANEMONE et différents chiffrages dont caves-urnes a été envoyé aux 23 CMs. Devis pour 1 porte funéraire et 10 / 12 caves urnes à recevoir mais demander également d'autres idées de prix des caves urnes.
- **Ecole Enfance JEUNESSE :**
 - Nombreux points sur bâtiments vus avec travaux / Développement Durable
 - L'étude SCHNEIDER en complément du PLU sera clé pour nos futurs choix. Le devis pour la mission d'études et d'assistance pour l'élaboration d'une stratégie immobilière pour les équipements SCOLAIRES ENFANCE JEUNESSE en complément du PLU s'élève à 6 700€ HT soit 8 040€ TTC. Réponse attendue pour fin janvier 2021. **Délibération à prendre**

- Crèche : Arrêt de la gestion par les responsables actuels : Mise en place d'une solution de remplacement dans les meilleurs délais. Nous avons rencontré Luc GASNIER et Mme MORAINÉ que l'on a remerciés pour la gestion réalisée avec leur équipe depuis plusieurs années. Ils nous ont signalé qu'une étude a été faite avec l'ADMR. Une rencontre sera programmée sur septembre. Nous rencontrerons également PIM PAM POMME ainsi que LEA LEO qui a remporté l'appel d'offre à THAON. Nous nous inscrivons dans une approche reprise dans les locaux actuels mais aussi création d'une crèche plus importante chemin des écoles face au BEJ
- Mme Dumont Laurence (CAF) sera rencontrée
- Point sur la rentrée scolaire : Effectif de 198 élèves soit 12 enfants de moins qu'en 2019 /2020. 190 enfants à la cantine. Pour la maternelle, 79 enfants et 2 classes mélangées de petits/moyens. Pour l'élémentaire, 5 classes simple niveau mais grosse différence suivant classes: 19 CP et 28 CM2

- **COMMUNICATION :**

- CITYKOMI bénéficie de **829 abonnés** au 29 Août et fait l'objet de retours très favorables / appréciés
- On devrait rencontrer la Gendarmerie sur septembre / Octobre pour mettre à jour les correspondants « PARTICIPATION CITOYENNE ». Vous avez reçu le trombinoscope des gendarmes d'Evrecy et les adjudants LARDEUR & MARTINI sont nos référents. Je ne peux que vous inciter à noter leur portable en cas de soucis.
- La Gendarmerie est intervenue le 17 juillet aux écoles de ROTS avec plusieurs jeunes qui étaient sur le toit. Ils ont été identifiés, enregistrés et raccompagnés chez les parents pour les mineurs
- Il conviendra de se poser les bonnes questions au sujet de Voisins Vigilants et la prolongation du contrat.
- Avec un prochain bulletin, un livret « BIEN vivre Ensemble à ROTS » sera distribué en passant en revue et précisant les bons comportements. Il sera la base à la commission des sages dont Alain FAVRE sera responsable avec les Maires délégués de chaque village
- Le livret des associations va être mis à jour pour le 5 septembre lors du Forum des Associations, puis mis à disposition dans la mairie des 3 villages, bibliothèque, gymnase. MERCI à ceux qui ont travaillé sur ce sujet.
- Une **Lettre municipale** sera rédigée courant septembre afin de garder un contact régulier avec les habitants. Rythme dépendant des besoins de communication.

- **CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE :**

- Temps très difficiles pour tout ce qui est vie associative.
- Le 13 juillet a été un réel succès et il peut être considéré que près de 2000 personnes ont assisté au feu d'artifice. Merci à tous ceux qui s'y sont impliqués
- Cette organisation a permis de vérifier que la zone entre le gymnase et la Mairie pourrait facilement devenir une zone sécurisée (sans voitures) et les terrains communaux / prairies entre le gymnase et la rue Saint GERMAIN des parkings avec entrées / sorties faciles et un accès à la zone de festivités à pied facile. Pour BIST'ROTS et la boucherie AUVRAY, pas de soucis pour une intervention à cet endroit, donc à bien réfléchir pour nos futures organisations (quand on le pourra)
- Vu les circonstances et les nouvelles exigences à respecter, les foulées de la MUE n'auront pas lieu cette année
- Le planning de l'occupation des salles du gymnase et Dojo ont fait l'objet d'une réunion. Merci à Sébastien BARROIS et Stephan ROT pour leur coup de main. Les horaires du club de HAND / VENOIX ont été revues pour correspondre aux besoins des associations locales. Une participation

aux frais de fonctionnement (4000€) a été vue avec Aristide OLIVIER adjoint aux sports de CAEN. Convention à finaliser.

- Pour rappel, le BUS dont on se sert pour le ramassage scolaire va être changé pour un BUS 62 places. Mme BREYNE a par exemple réalisé des transports pour les anciens de THAON (à GRANVILLE) mais aussi pour l'ALJ à Saint VAAST la Hougue. Information à redonner à toutes les associations qui doivent tenir compte tout de même des transports scolaires.

- **RESSOURCES HUMAINES :** *

- Guillaume FORTIER a rencontré tous les agents par service et individuellement. Nous sommes prévus nous rencontrer sur fin Août en considérant également la sectorisation que CAEN la mer mettra en place d'ici à fin 2020.
- Les cartes cadeaux pour la fin de l'année seront à déterminer pour l'ensemble du personnel *
- Un plan d'action et d'adaptation des besoins est actuellement à l'étude * Guillaume FORTIER donnera les éléments essentiels de ses conclusions.
- Nous avons eu 2 agents de remplacements (accordés par CAEN la mer de juin à Août et obtenu qu'un agent soit prolongé jusqu'en Octobre)
- Nous sommes en négociation avec la MEP Caen la mer sur certains dossiers *
- Benoit STOURBE a rejoint l'équipe municipale en CDD le 17 Août en détachement de son travail actuel dans l'Aisne.
- David MARTIN est en arrêt de travail jusqu'au 14 septembre posant le problème du transport par BUS pour les collégiens et lycéens de SEB. Mme BREYNE assurera les 2 transports avec le grand BUS jusqu'au retour de David MOULIN
- Problème au sujet d'un complément familial à régler avec incidence probable de l'ordre de 7000€ pour la commune. * Important qu'un justificatif de la CAF soit dorénavant demandé pour le paiement de ce supplément familial.
- Paiement du chômage d'un agent transfuge de la CDC en 2017 (par mois 608.72 € donc 7304.64€ par an) à comprendre et voir ce qu'il en est exactement *
- Retour demandé de Sandrine GAUCHER en disponibilité depuis 2 ans
- Mme BREYNE réalisera des heures à la surveillance gymnase et au nettoyage avec investissement d'une machine autoportée (en cours d'évaluation) *

- **URBANISME :** *

- CRAC = Compte Rendu des Activités à la Commune vu avec EDIFIDES mais nombreux changements mis en place depuis le 31 Décembre. Cependant il devra être présenté au CM. J'ai demandé à M. FOUGERES si c'était faisable en 15 minutes le 7 septembre.
- Réunions avec EDIFIDES les 12 Juin / 24 juin (visite Fontaine Etoupefour) / 13 Juillet
- Même si rien n'est encore définitif, le principe d'un parking de stationnement voiture à proximité de la rue froide a été acté (terrain communal). Le terrain EPHAD est déplacé pour un terrain destiné à une crèche face au parking BEJ du côté rue des écoles (surface nécessaire sera fonction du projet retenu).
- Le principe de la maison médicale est également confirmé à l'endroit initial. Surface de terrain mis à la disposition de CREADIMM sur l'hectare communal dont la surface nécessaire exacte est à déterminer.

- La société CREADIMM a été rencontrée et le principe d'un étage pour habitations (si possible réservé aux anciens) a été accepté par la commune et vu avec EDIFIDES sans augmentation du nombre de logements.
- CREADIMM nous a informés de son souhait de voir 15 à 20 logements pris en compte et cette approche a été soumise à EDIFIDES
- Le positionnement dans la première phase de 2 (au lieu de 3) autres logements regroupés R +2 avec environ 16 logements a été revu mais les détails ne nous ont pas encore été soumis.
- C'est en 2024 avec le nouveau PLH que nous pourrions influencer si nécessaire la quantité de logements à construire pour 2024 / 2030.
- Le permis d'aménagement du clos d'Aline à Secqueville en Bessin a été refusé et nous avons proposé une réunion de toutes les personnes impliquées pour reprendre ce dossier. *
- Un courrier à Maître BOISSET a été envoyé au sujet du permis d'aménager du lotissement de la Dîme qui avait été refusé par le service instructeur de CAEN la mer mais a été accepté par Jacques VIRLOUVET avec les conséquences dommageables pour la commune que nous ne souhaitons pas reprendre à notre compte. *
- Les lotissements de la Dîme et celui du clos d'Aline doivent faire l'objet d'un nom de rue / impasse.
- Divers PC acceptés sur SEB (4 au lotissement de la Dîme) et ROTS dont M et Mme YON-COURTIN et Benoit COSTIL.
- Nombreux certificats d'urbanisme liés à des divisions de parcelles sont à détailler en commission
- La commune a fait appel à Maitre LABRUSSE pour gérer un conflit de voisinage après permis de construire accordé de manière tacite.
- Travail sur le PLU se continue.
- La cession de terrain à la famille QUERREC (Bray) **est à délibérer** (ancien lit du chironne qui sépare 2 parcelles leur appartenant)
- Contrôle SPANC : Passé à tous les 8 ans et devrait prochainement intervenir pour SEB
- **DEVELOPPEMENT DURABLE :**
 - Comme déjà signalé, les combles de la Mairie vont rapidement bénéficier d'une isolation
 - Voir ce qui peut être fait pour les 4 classes élémentaires réalisées en 2000. Rencontre de M SCHNEIDER
 - Baies vitrées de ces 4 classes à revoir pour des raisons énergétiques et sécurités ? Test sur 1 classe pour généralisation ensuite ?
 - Eco régulateur pour la chaudière gaz des écoles et celles du CAR à étudier
 - Purge du circuit complet des radiateurs écoles à réaliser
 - Cas de l'eau chaude du CAR à étudier
 - Eclairage LED du stade en cours d'étude par le SDEC ainsi que l'éclairage des terrains de boules de LASSON + ROTS (minuteurs)
- **SERVICES A LA PERSONNE**
 - La commission est en place avec 8 élus et 8 extérieurs
 - Participation aux 3 soirées du tour du canton en chansons les 29/7 – 11/8 – 12/8
 - Règlement intérieur du CCAS adopté
 - La société DESK (M. Nicolas RENAULT) a été contactée pour que soit mis un photocopieur à pièces à la disposition des habitants à la Poste / Bibliothèque. Sachant que les journaux locaux sont à la disposition des habitants pour consultation, les articles intéressants pourront y être photocopiés. A mettre en place et à communiquer (Citykomi et bulletins)
 - Le repas des anciens, prévu fin novembre, est-il à maintenir ? On attendra début Octobre pour en décider

- Plusieurs personnes nécessitent un suivi et Stéphanie s'en charge
- **VIE ECONOMIQUE ***
 - Rencontre de GALIMO le 10 juillet.
 - Rencontre Zone d'activités prévue le 25 septembre à CAEN la mer
 - Dossier de Mme MARTIN envoyé par mail avec proposition à 642€ pendant un an à **délibérer**